

# Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES

## La plateforme de services : L'innovation au service du parcours de la personne accompagnée

L'action sociale et médico-sociale s'adapte enfin à une évidence : les personnes vulnérables ne doivent plus subir les cloisonnements d'une offre de service pensée dans une simple logique de places mais doivent pouvoir bénéficier d'un parcours sans ruptures et des prestations adaptées à leurs besoins.

Ces orientations, confirmées par le rapport PIVETEAU, qui se prolonge dans la « feuille de route DESAULLE », fondent cette dynamique nouvelle et irréversible des politiques publiques qui va amener les établissements et les services à conforter voire amplifier leurs transformations déjà à l'œuvre.



### Public :

Gouvernance, encadrement, coordinateur de projet ou de parcours, personnels institutionnels (MDPH, ARS, Conseils départementaux)

### Pré-requis :

Connaissances de l'organisation du secteur médico-social

### Objectifs

- L'appropriation d'une méthodologie de conception d'un projet nouveau
- L'inscription de son projet dans l'existant et la déduction de la stratégie de changement
- La structuration des éléments constitutifs du projet
- L'imagination des solutions innovantes et alternatives d'accompagnement inclusif
- La capacité d'association des bénéficiaires et de leurs proches à la conception
- La capacité à nouer des relations et contractualiser avec les structures existantes médico-sociales et de droit commun

### Contenus de la formation

- Diagnostic de situation : cartographie des compétences et des prestations (s'approprier les nomenclatures SERAFIN-PH), analyse des forces et faiblesses, positionnement de la structure dans son environnement, définition des besoins du territoire et des publics prioritaires
- Création et mise en œuvre d'une plateforme de services – d'une logique de place à une logique de réponse : l'intérêt de la démarche, la présentation d'expérimentations réussies, les différentes étapes de la conception à la mise en œuvre, la fonction des coordinateurs de parcours
- De la plateforme aux projets personnalisés : les conséquences méthodologiques du fonctionnement par projet, le management de la démarche projet

### Méthodologie

- Apports théoriques
- Etudes de cas apportés par les participants ou le formateur
- Echanges au sein du groupe
- Mises en situation

### Intervenant

Cette formation sera animée par Isabelle DURY, conseillère technique au CREAI



### Renseignements auprès de :

Christelle LEBON  
[c.lebon@creai-ara.org](mailto:c.lebon@creai-ara.org)

Marjorie DUMAS  
[m.dumas@creai-ara.org](mailto:m.dumas@creai-ara.org)

ou 04 72 77 76 22

### Bulletin d'inscription à retourner :

[formation.conseil@creai-ara.org](mailto:formation.conseil@creai-ara.org)

### ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes  
A l'attention du service Formation  
71 C Cours Albert Thomas  
69003 LYON

### SIRET :

775 647 472 00080

### Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

### Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

### Dates et lieu

Jeudi 6 et vendredi 7 février 2020

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes,  
71 C, cours Albert Thomas  
69003 Lyon

### Horaires

De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

### Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

**306 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)**

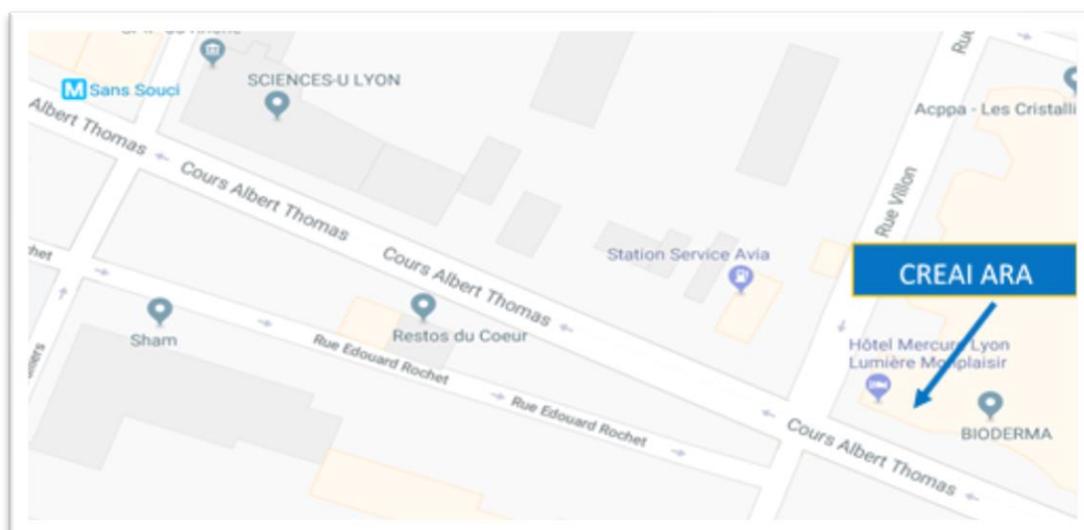
► Pour les établissements non contributeurs :

**340 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)**



Date limite d'inscription :

**Jeudi 16 janvier 2020**





# Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES



## Migrations internationales : Comprendre, accueillir et accompagner les personnes en situation d'exil

La situation des personnes en situation d'exil en France implique des enjeux multiples : accès au droit commun restreint, difficultés d'adaptation au nouveau contexte culturel, vulnérabilité particulière liée au traumatisme de l'exil, situation médicale critique, titres de séjour non renouvelés ou en cours...

Face à ce public vulnérable, en proie à l'exclusion, les professionnels ont besoin de repères et de connaissances spécifiques.

Certains réflexes de posture et la maîtrise d'outils théoriques et pratiques leur permettront d'aborder plus sereinement ce public pour un accueil et un accompagnement de qualité.



### Public :

Professionnels & bénévoles d'établissements ou de services médico-sociaux

### Pré-requis :

Être en situation d'accueillir et/ou d'accompagner des publics en situation d'exil  
Être dans une démarche projet d'accueillir ou d'accompagner des publics en situation d'exil

### Intervenants :

Jérôme GRANGE et Cécile CHAMARIE, Intervenants de l'association ALTER EGAUX

## Journée 1 : Contexte et enjeux du phénomène migratoire

### ***Migrations internationales : réalité et enjeux***

- **Objectif : Comprendre le phénomène migratoire**

Histoire de la migration, définition migrant, état des lieux chiffré, politiques migratoires européenne et française, principes fondamentaux du droit international.

### ***Les catégories administratives du droit français***

- **Objectif : Connaître les différents statuts administratifs existants et leurs droits sociaux**

Les statuts administratifs : demandeur d'asile, réfugié, débouté, étranger régularisé, sans papier ; les droits sociaux.

## Journée 2 : Accueillir un public vulnérable et non francophone

### ***Les vulnérabilités spécifiques aux personnes migrantes***

- **Objectif : Comprendre les vulnérabilités particulières de ces publics pour mieux adapter la prise en charge**

Représentations, Impacts de l'exil sur l'individu, histoire de vie et traumatismes, enjeux sociaux, financiers et psychologiques.

### ***La communication avec des personnes non francophones***

- **Objectif : Favoriser la construction d'une relation en situation de « barrière de langue »**

La communication : langage verbal et non verbal, techniques, attitudes et comportements facilitant la communication, l'écoute active ; les signes culturels, la décentration ; communication et interprétariat.

*Préparation de l'inter session – Se donner des objectifs individuels.*

## Journée 3 : Quels changements ?

- **Objectif : Analyser les apports de la formation dans la pratique professionnelle et dans les organisations.**

Retours d'expériences à partir des jours 1 et 2 et des pratiques, réajustements et apports complémentaires en fonction des besoins ; la posture professionnelle ; la gestion des émotions en situation professionnelle.

## Méthodologie

Recueil des attentes, apports théoriques, travaux en sous-groupes, échanges avec les participants sur des cas pratiques amenés par les participants et / ou le formateur et à partir de témoignages de personnes étrangères arrivées en France, mises en situation.

Remise d'un support pédagogique





### Renseignements auprès de :

Christelle LEBON  
[c.lebon@creai-ara.org](mailto:c.lebon@creai-ara.org)

Marjorie DUMAS  
[m.dumas@creai-ara.org](mailto:m.dumas@creai-ara.org)

ou 04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

[formation.conseil@creai-ara.org](mailto:formation.conseil@creai-ara.org)

ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes  
A l'attention du service Formation  
71 C Cours Albert Thomas  
69003 LYON

### SIRET :

775 647 472 00080

### Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

### Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

### Dates et Lieu de la formation

**Mercredi 12, jeudi 13 février et vendredi 3 avril 2020**

**CREAI Auvergne-Rhône-Alpes**  
71 Bat. C , Cours Albert Thomas  
69003 LYON  
Métro Sans-Souci – Ligne D

### Horaires

De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

### Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

**459 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)**

► Pour les établissements non contributeurs :

**510 € pour les trois journées, par stagiaire (21 heures)**



Date limite d'inscription :

**Mardi 21 janvier 2020**

